

# La lettre de l' IDP

(EA 1384) – Avril-Mai 2018

#11

## L'édito du Directeur

Chères collègues, chers collègues,



J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Mme Maryvonne Boudy au sein de notre laboratoire. En tant que cadre de catégorie A, elle tiendra la fonction de Responsable Administrative Financière et Valorisation de la Recherche. Le doublement des ressources humaines du staff administratif de notre laboratoire va nous permettre d'aborder l'évaluation de notre équipe par l'HCERES et la fusion au sein du nouveau laboratoire avec un accompagnement adéquat.

La réflexion sur les thématiques de recherche de notre future unité de recherche a franchi une étape importante. Après réunion d'un groupe de travail, j'ai présenté à la Commission recherche du 31 mai dernier les quatre axes fédérateurs de la nouvelle équipe : Axe 1 "Territoires : environnement, ressources, mobilités", Axe 2 "Organisations : contrats, institutions, risques", Axe 3 "Identités : cultures, mémoires, valorisation" et Axe 4 "Pouvoirs : savoirs, acteurs, arbitrages".

Ces axes seront présentés dans la partie projet du rapport d'auto-évaluation pour l'HCERES que nous devons finaliser pour le 6 septembre. Pour le bilan, nous sommes en train d'intégrer toutes les activités que vous nous avez remontées l'année dernière pour la période 2013-2017. Il vous est demandé de nous envoyer le complément (2017-2018) dans les plus brefs délais. Je rappelle à toutes et tous que l'évaluation de ses activités est un moment-clé dans la vie d'une équipe de recherche.

Côté études doctorales, nous avons réussi à convaincre l'université de l'intérêt de financer deux nouvelles thèses en droit dans la thématique des transports. Et je félicite les collègues à l'initiative de ces projets pour leur engagement.

Le focus de cette lettre porte sur une manifestation organisée par Solène Ringler et Stéphane Michel, le 19 avril. Elle portait sur le droit à la déconnexion des salariés. En présence de praticiens de l'association des DRH, elle a fait intervenir un acteur du monde syndical, M. Aurélien Boukelmoune (CGT). La conférence s'intéressant aux moyens à mettre en œuvre pour protéger les salariés contre les risques psychosociaux liés à l'hyperconnexion, elle s'inscrivait à la croisée de nos deux programmes de recherche "Organiser, valoriser" et "Négocier, risquer". Je remercie les organisateurs d'avoir contribué à l'animation de ces programmes de recherche trans-axes.

Un dernier mot sur le nouveau laboratoire que nous allons former avec une partie des chercheurs du CALHISTE : il va falloir lui trouver un nom fédérateur pour début juillet. Vous serez consultés pour ce choix très prochainement.

Bonne lecture,

Stéphane Lambrecht

## Ça s'est passé ces mois-ci...

**19.04.18** : Conférence, « Le droit à la déconnexion des salariés », organisée par S. Ringler, MCF de Droit Privé à l'IUT avec la participation de S. Michel, MCF en Droit du travail à l'IUT



**26.04.18** : Atelier IDP, « L'influence du management des risques d'externalisation sur la performance commerciale au sein des supply chain aval des industries alimentaires : l'effet médiateur de la performance client », avec la participation de C. Elock Son

**24.05.18** : Journée doctorale, « La vérité et le droit », organisée par S. Ringler et avec la participation de S. Michel, MCF à l'IUT

**31.05.18** : Conférence, « L'institution du travail, retour sur le salariat en France », avec la participation de Claude Didry

## Agenda

**14.06.18** : Atelier IDP, « Vers une intégration de l'espace ferroviaire Européen », présenté par H. Champin, ATER en sociologie à la FSMS, 14 h 00, S 301

**18 au 21.06.18** : Les doctorales, « Mieux nourrir la planète » au Floréal à Tournai en Belgique

**21.06.18** : Conseil de laboratoire, 12 h 30, S 426

Plus d'informations sur : <http://www.univ-valenciennes.fr/IDP/agenda-idp>

## Focus

## Conférence

### « Le droit à la déconnexion des salariés »

**Le jeudi 19 avril dernier s'est tenue une conférence sur le thème de « la déconnexion des salariés », quelle est l'actualité de ce sujet d'étude ?**

Le droit à la déconnexion, mis en place par l'article 55 de la loi travail et entré en vigueur le 1er janvier 2017, prévoit l'obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés de négocier avec les partenaires sociaux des « dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congé, ainsi que de la vie personnelle et familiale ». L'objectif est d'éviter la disparition de la frontière entre vie privée et vie professionnelle.

**Comment les entreprises mettent-elles en œuvre ce nouveau droit pour les salariés ?**

Justement tel était l'objet de la conférence dont le thème intéresse particulièrement nos partenaires de l'association nationale des DRH qui se trouvent confrontés à de réelles problématiques de mise en application de l'article 55 de la Loi travail. En fait, les employeurs doivent, pour mettre en place le droit à la déconnexion, passer soit par la négociation collective (avec les syndicats de salariés), soit par une charte qu'il est donc possible pour eux de rédiger unilatéralement.

**Mais est-ce que toutes les entreprises sont concernées par la mise en place de ce nouveau droit pour les salariés ?**

En théorie non car à la lettre, le texte de loi ne vise que les entreprises d'au moins 50 salariés ou les salariés qui sont en forfait-jours (donc principalement des cadres qui peuvent travailler dans des entreprises de n'importe quelle taille). Mais en pratique, il est dans l'intérêt de tous les employeurs de respecter le droit à la déconnexion des salariés.

**Pourquoi ? Que risquent les entreprises qui ne respectent pas la loi ?**

Principalement les employeurs qui ne respectent pas le droit à la déconnexion risquent de voir leur responsabilité engagée sur le fondement de l'obligation de sécurité. En effet, les chefs d'entreprise doivent veiller à protéger l'intégrité physique mais aussi mentale des salariés. Or, travailler sans cesse et donc sans déconnexion pèse sur les risques psychosociaux, augmente le stress et les risques de burn-out etc.

**Mais alors concrètement comment faire ?**

D'une part, il convient de mettre en place des systèmes d'information et des formations permettant aux salariés et aux managers de comprendre les risques liés à l'hyperconnexion. D'autre part, les employeurs peuvent prévoir des mesures incitatives comme des fenêtres d'alerte qui apparaissent sur l'ordinateur des salariés quand le temps de connexion est trop important ou des signatures électroniques sous les courriels qui expliquent que la réponse peut attendre un jour ou un horaire normalement travaillé. Certaines sociétés ont même fermées les serveurs informatiques à certains moments de la nuit ou du week-end.

**Qui est intervenu le jour de la conférence ?**

Durant deux heures, Stéphane Michel et Aurélien Boukelmoune ont apporté des solutions théoriques et pratiques aux interrogations des nombreux professionnels présents.



## Communication à un colloque

**I. Alphonse-Tilloy , Lacroux A., S. Scoyez (2018).** Typologie des représentations et pratiques RSE des dirigeants de PME : une approche par les microfondations. 29<sup>ème</sup> Congrès de l'AGRH, Lyon, 29-30 octobre

**A.Fournier,** présentation au séminaire, invité du LEM le mardi 3 avril, "An Environmental Assessment of Periurban Agriculture : When Spatial Heterogeneity in Land Quality Matters."

**L.Gardin,** « Autogestion et économie solidaire, Le parcours du Crida », *Communication aux XVIIIèmes rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, RIUESS, Modernité des idées et pratiques fondatrices de l'économie sociale et solidaire*, 16 et 17 mai 2018, Universités de Rennes 1 et 2

**A.Lacroux,** & S. Adam-Ledunois , S.Damart (2018). The healthcare organization seen as composed of silos : a relevant representation ? *Euram 2018 conference*, Reykjavik (Iceland), 19-22 june

**A. Lacroux** & C.Lacroux –Martin (2018). Le CV anonyme : le point de vue des acteurs. 20<sup>ème</sup> Congrès de l'AIPTLF, Bordeaux, 9-12 juillet

**A.Lacroux** & C.Lacroux –Martin (2018). Le CV anonyme : ce qu'en pensent les candidats. 29<sup>ème</sup> Congrès de l'AGRH, Lyon, 29-30 octobre

**A.Lacroux** & L. Cassely , Ben Larbi S. (2018). Analyse des facteurs explicatifs de la performance sociétale des entreprises dans un contexte international : une étude empirique fondée sur les données sociétales de la base Vigéo Eiris (2004-2015). *AIMS, 27<sup>ème</sup> conférence internationale de Management stratégique*, Montpellier, 6-8 juin.

**D.Lhomme,** Conférences sur le droit des transports européens, à l'université des transports ferroviaires de Moscou, du 14 au 22 avril 2018

**D.Lhomme,** Conférence sur la politique monétaire européenne et son management doctrinal, à l'Institut des finances, les 16 et 17, 18, avril 2018

## Publications

**G.Altintas et I.Alphonse-Tilloy**, "Processus de formation d'une capacité dynamique : le cas d'une petite entreprise internationale", à paraître dans la Revue RIPME, vol. 31, n° 1, p. 25-58 (numéro d'avril 2018).

**M.Caron**, « Accorder davantage de moyens aux collaborateurs, c'est doter le Parlement de davantage de pouvoirs », *Le Monde* du 10 avril 2018.

**Romélie Colavitti**, "*Les organismes européens de coopération territoriale*", codirection Géraldine Bachoué Pedrouzo (Bruylant, collection droit de l'Union européenne-colloques).

**J.Icard**, "Il n'y a plus grand chose à attendre du Conseil constitutionnel", *Libération*, 4 avril 2018

**M.Ho Dac, S.El Boudouhi**, « Les épreuves écrites du CRFPA » - Toutes options. Fiches de révision. Méthodologie. Annales corrigées, Edition : 05/18 - 3e édition

**M.Ho Dac**, « Interaction of EU Regulations 2016/1103 and 2016/1104 with the Succession Regulation 650/2012 », in *The European Legal Forum*, IPR Verlag, 5-6/2017, p. 101, **8 sept. 2017**

**D.Lhomme**, article sur la politique monétaire européenne publié à la prochaine session de la Revue russe du ministère des transports 2018 recueil des conférences RUT -MIIT;

**M-C.Rouault**, "Convention d'aménagement : les critères du mandat administratif enfin précisés" : AJCT n° 4, 17 avril 2018

**M-C.Rouault**, "Panorama de droit public (1er décembre 2017 - 15 janvier 2018) : Les Petites affiches, n° 98, 16 mai 2018, p. 7 - 12

**R.Sangué-Fosto**, « Perception de la RSE par les dirigeants de PME Camerounaises », *Revue RIPME*, Volume 31 ; n°1, 2018

**S.Segala**, « Quand la chair humaine rencontre la chair animale. Du crime de bestialité aux sévices de nature sexuelle commis envers un animal », in *La chair*, Jean-Paul Andrieux (dir), Mare et Martin, coll. "Libre droit", 2018, p. 145-163.

**Laurent Siguoirt**, Jurisclasseur Transport, fasc. 715, TRANSPORTS ROUTIERS COLLECTIFS DE PERSONNES. – Réglementations administrative, commerciale, européenne, **avril 2018**

**Laurent Siguoirt**, Transport aérien - La preuve de la présentation à l'enregistrement : condition du droit à indemnisation des passagers aériens dans le cadre du règlement n° 261/2004 du 11 février 2004 - JCP E **10 mai 2018**.

**A.Tsaki**, Conférences/formations dans le cadre d'une coopération franco-algérienne entre l'agence d'urbanisme de Lyon et l'agence d'urbanisme de Sétif, « Résorption de l'habitat précaire et ses conséquences sur le logement, le cas de Sidi el Houari à Oran. » - « La prévention situationnelle dans les opérations de logement, le cas de la Duchère à Lyon. »

## Appels à projets

### ETE 2018 :

**Prestige POST-DOC : 30/06 – 30/09 – 31/12**

**Montage de réseaux scientifiques Européens et Internationaux (MRSEI) : 5/06**

**AAP ECOS SUD-ARGENTINE (populations et développement durable) : 16/06**

**AAP H2020 : Communautés de la connaissance et innovation : 12/07**

**Programme Hauts de France – Fulbright 2019 : 01/08**

**Computational social, letter of Inquiry : 15/08**

**ERC 2018 : L'appel advanced grant 2018 : 30/08**

### RENTREE 2018 :

**AAP H2020 : Future and emerging technology Fet open :**

CSA **16/10** - MSCA IF : **12/09**

**ERC 2018 : POC et Syg Synergy Grant : 11/09**

**MESHs : Actions urbaines, innovations**

(Pauvreté ou sécurité urbaine, usage durable des sols) : **mi-octobre**

### 2019-2020 :

**AAP H2020 : Future and emerging technology Fet open :**

CSA **08/10/19 -14/10/20** - RIA **24/01,20/03,18/09/19,13/05/20**

MSCA ITN 2019 : **15/01/19** - MSCA RISE : **02/04/19** – MSCA IF : **11/09/19**

**Projet de recherche développement structurants pour la compétitivité : 15/01/19**

**Directeur éditorial :** Stéphane Lambrecht

**Rédaction et conception :** Anaïs Rebuccini

**Contacts :** Laboratoire IDP (EA 1384)

UVHC – Les Tertiales  
Rue des Cent Têtes  
59313 VALENCIENNES Cedex 9  
Tél : 03.27.51.76.73  
[mdp@univ-valenciennes.fr](mailto:mdp@univ-valenciennes.fr)  
<http://www.univ-valenciennes.fr/IDP/>  
[https://twitter.com/idp\\_UVHC](https://twitter.com/idp_UVHC)